

Compte rendu de la rencontre avec Mme Le Maire le 21 mars 2018

Présents : Mmes Marie-Odile Delcamp, Grasso et Mrs Cabrol, et Caby (reportage pour le site web)

L'entretien s'est déroulé en présence de France 3 Quercy-Rouergue dont le reportage sera diffusé le 21/03/2018 durant le 19/20 de FR3 Quercy-Rouergue.

L'objectif de la réunion est précisé dès le début : chercher et trouver des solutions avec la mairie pour que la demande de classement en catastrophe naturelle aboutisse enfin.

En suivant Mme le Maire précise qu'elle connaît bien le problème et qu'elle est avec nous. Des demandes de classement ont été déposées en 2015 et 2016 auprès de la préfecture et refusées par le ministère sans même que des agents de la préfecture ne se soient déplacés sur le terrain pour examiner les dossiers.

Elle explique la procédure qui consiste à envoyer (par la mairie) au préfet un simple imprimé Cerfa dans lequel est indiqué le nombre de dossiers déposés en mairie, le préfet après étude envoie cette demande au ministère qui prendra ou non la décision de classement.

Le collectif fait des propositions à Mme le Maire :

- * Joindre un courrier mairie/collectif, pour appuyer la demande
- * Fixer une date butoir pour le dépôt des dossiers
- * Prendre rendez-vous avec le préfet

Mme le Maire va relancer un appel à dépôt de dossiers via les journaux locaux et l'affichage en mairie en indiquant une date limite de dépôt de ceux-ci. L'adresse du site internet du collectif, sera ajouté sur celui de la mairie.

Elle se propose de nous accompagner à la préfecture, de façon à appuyer notre démarche et déposer à cette occasion la demande de classement au lieu de l'envoyer simplement par les voies officielles. Elle prendra elle-même rendez-vous avec le préfet et nous informera de la date.

A l'occasion de cette rencontre, on s'est aperçu que sur les 32 personnes inscrites au collectif seules 20 personnes ont déposé un dossier à ce jour.

IL EST URGENT DE LE DÉPOSER EN MAIRIE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE